



## PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

**Synthèse annuelle 2024****Les émeutes affectent profondément l'économie de la Nouvelle-Calédonie en 2024**

**Conséquence des émeutes de mai 2024 qui s'ajoutent aux déboires du secteur du nickel, l'ensemble des indicateurs économiques s'effondre en 2024.**

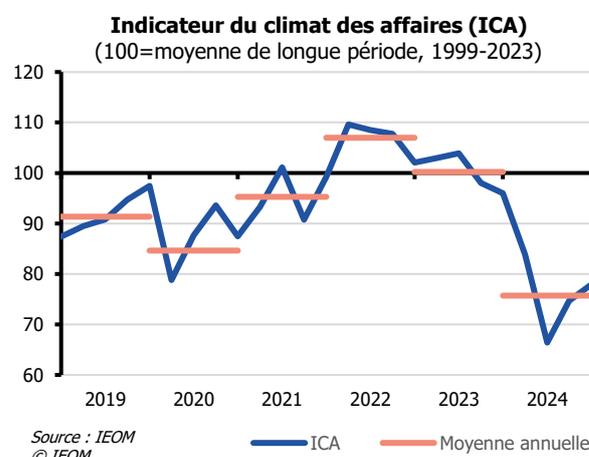
L'indicateur du climat des affaires (ICA), mesuré par l'IEOM, s'effondre en 2024 dans un contexte de crise majeure du secteur du nickel, suivie d'émeutes insurrectionnelles inédites ayant affecté le territoire à partir du 13 mai. Il passe ainsi sous le précédent plus bas enregistré lors de la crise sanitaire de 2020. Malgré un léger rebond aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2024, l'ICA ne parvient pas à retrouver ce précédent plancher. De nombreux indicateurs traduisent ce choc d'une ampleur sans précédent pour l'économie calédonienne. L'emploi privé s'est contracté d'environ 20 % depuis le plus haut du 3<sup>e</sup> trimestre 2023 (près de 13 000 emplois auraient ainsi été détruits selon l'ISEE). La consommation des ménages, résiliente ces dernières années, s'est essoufflée : les paiements et retraits par carte bancaire se sont repliés de 8 % en 2024. L'activité bancaire a également été profondément affectée puisque la production totale de crédits (hors découverts) a chuté de 49 % en 2024, alors même que les taux directeurs étaient orientés à la baisse.

Les situations sectorielles apparaissent également très dégradées. Le secteur du nickel affrontait déjà une crise majeure en début d'année : dans un contexte de cours mal orientés sur les marchés internationaux, les actionnaires industriels avaient annoncé fin 2023 leur volonté de cesser le financement de leurs usines métallurgiques sur le territoire. Après l'annonce de retrait de Glencore en février 2024, l'activité productive de l'usine du Nord s'est arrêtée, dans l'attente d'un potentiel repreneur. Les émeutes ont ensuite cristallisé les difficultés du secteur. Blocages et destructions sur les sites miniers ont directement menacé l'approvisionnement en minerais des usines métallurgiques ainsi que leur survie : l'usine du sud (Prony) a interrompu son activité entre mai et novembre 2024, tandis que la SLN a tourné au ralenti pour préserver l'intégrité de son appareil productif. L'activité du secteur du BTP s'est effondrée en 2024, alors que les perspectives pour 2025 sont encore très pessimistes. Le secteur primaire, confronté il y a peu à une pluviométrie exceptionnelle, a dû faire face à des difficultés majeures d'écoulement de la production suite aux émeutes. Seul le secteur du tourisme a connu une modeste reprise en fin d'année avec un timide retour des croisiéristes sur le territoire, cependant bien loin des niveaux enregistrés en 2023. L'ensemble des acteurs interrogés s'accorde sur une absence de perspectives pour l'année à venir.

**Un effondrement de l'économie****Un climat des affaires au plus bas**

Après une année 2022 de rebond, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'est essoufflé en 2023 avant de s'effondrer en 2024. L'ICA s'établit à 75,7 en moyenne en 2024, en recul de 24,5 points par rapport à 2023. Il s'agit d'une chute sans précédent. Les entreprises calédoniennes interrogées décrivent un choc inédit qui affecte l'ensemble de leur environnement (activité, emploi, investissement, trésorerie). Si la situation sécuritaire du territoire s'est améliorée au second semestre, l'absence de perspectives politiques plus précises a continué à entretenir le haut niveau d'incertitude qui a freiné l'investissement des entreprises.

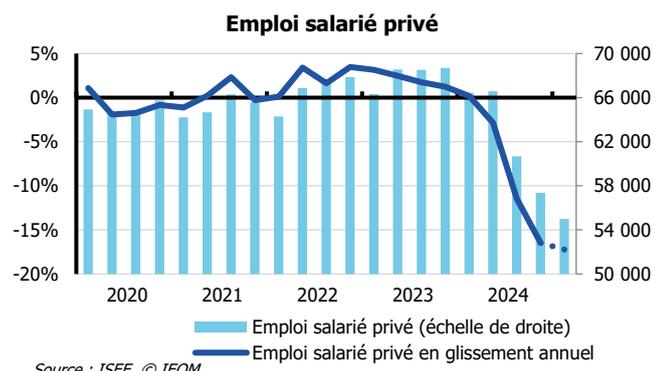
À un horizon de 12 mois, 42 % des entreprises répondantes craignent encore une défaillance au dernier trimestre (avec un record de 59 % au 2<sup>e</sup> trimestre). Ce niveau demeure bien supérieur à celui généralement observé dans le cadre de cette enquête (18 % en moyenne sur l'année 2023).



## Une nette dégradation de l'emploi salarié

En 2024, les destructions liées aux émeutes ont entraîné une forte baisse de l'emploi salarié. Environ 11 500 salariés auraient perdu leur emploi en 2024. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 (derniers chiffres stabilisés disponibles), l'emploi salarié privé était en recul de 16,5 % en glissement annuel (données brutes ISEE). Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024 (chiffres estimés ISEE), l'emploi salarié privé serait en recul de 17,2 % en glissement annuel.

Parallèlement, le solde d'opinion sur les effectifs des entreprises interrogées s'est fortement dégradé : non seulement de nombreux chefs d'entreprise ont été contraints de réduire leurs effectifs, mais ils sont également nombreux à ne pas envisager recruter pour l'année à venir.



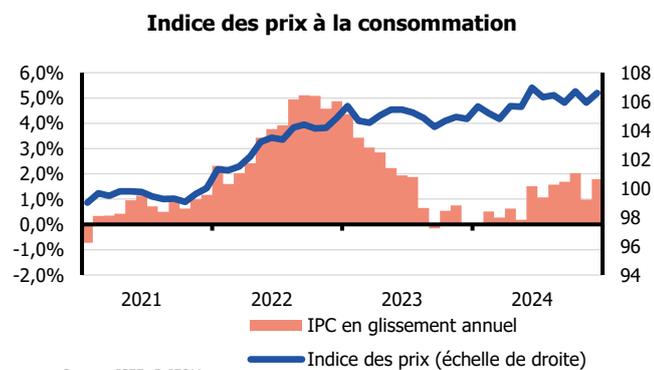
## Une inflation maîtrisée

L'inflation s'établit en moyenne à 1,0 % en 2024 en Nouvelle-Calédonie (contre 1,7 % en 2023) avec une légère tendance haussière suite aux émeutes. Entre janvier et mai 2024, l'inflation moyenne était de 0,6 %. Cette moyenne mensuelle augmente à 1,5 % de juin à décembre. Les émeutes de mai 2024 ont probablement eu un effet restrictif sur l'offre du fait de la destruction de certaines entreprises et de contraintes sur la circulation des biens et de personnes.

Sur l'année, le prix de produits manufacturés diminue nettement (-2,7 %). En revanche, le prix de l'alimentation continue d'augmenter (+3,3 %), tout comme celui des services (+1,0 %) et de l'énergie (+0,4 %).

L'inflation annuelle demeure en revanche plus élevée en France hexagonale en 2024 (+2,0 %).

## Un repli de la consommation des ménages

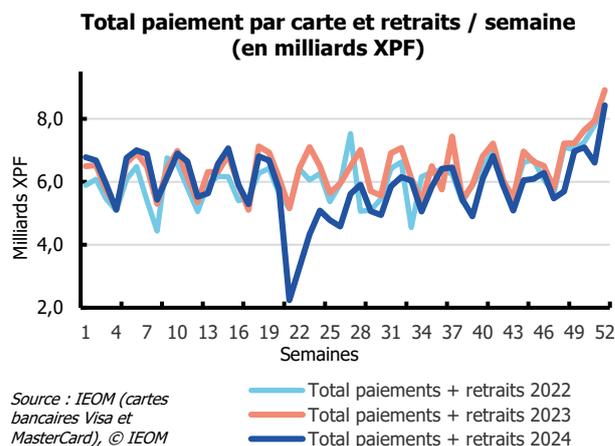


Les montants des paiements par cartes bancaires et des retraits de billets cumulés sur l'année 2024 sont en nette baisse par rapport à 2023 (-8,1 %). Les émeutes de mai 2024 ont entraîné une brusque diminution de la consommation en raison de la fermeture des commerces et de lourdes contraintes d'approvisionnement. Si les Calédoniens ont finalement pu reprendre progressivement leurs habitudes de consommation, le retard accusé lors des premières semaines des émeutes n'a jamais été rattrapé.

Sur l'ensemble de l'année 2024, la production de crédits à la consommation se contracte très fortement (-6,7 Md XPF, -39,4 % par rapport à 2023).

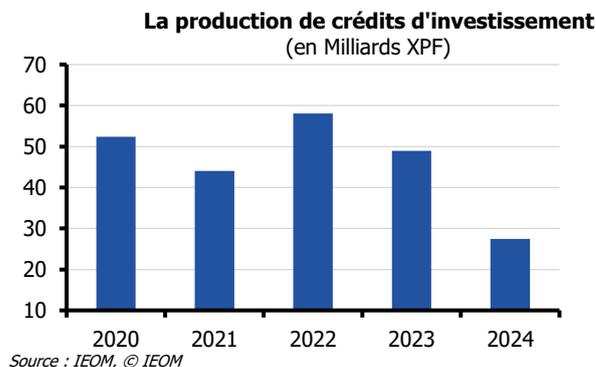
Les immatriculations de véhicules neufs reculent considérablement en 2024 (-49,9 % par rapport à 2023) tandis que les ventes de véhicules d'occasion diminuent moins fortement (-14,4 %).

Certains indicateurs bancaires de vulnérabilité des ménages se sont fortement dégradés en fin d'année. Ainsi, en décembre 2024, le nombre d'incidents recensés au FICP est en hausse de 24,7 % par rapport à décembre 2023. En 2024, le nombre de dossiers de surendettement déposés à l'IEOM (103) progresse de 14,4 % par rapport à 2023, cette hausse est particulièrement marquée au 4<sup>e</sup> trimestre 2024.



## Un très fort repli des octrois de crédits d'investissement

La production totale de crédits d'investissement se contracte fortement sur l'année (-44,0 %, soit -21,5 Mds XPF par rapport à 2023). Ce niveau historiquement bas illustre l'absence de perspectives des chefs d'entreprise.



Les prévisions d'investissement à 12 mois des chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête de conjoncture de l'IEOM sont en fort recul par rapport à 2023. Elles demeurent très nettement ancrées en territoire négatif, illustrant la frilosité des dirigeants à investir en 2025 dans un contexte économique très dégradé et un volet politique et institutionnel incertain.

En 2024, le solde entre les inscriptions et les radiations de travailleurs indépendants (« patentés ») est très largement négatif (-1 470, source ISEE- Ridet) de même que pour les sociétés (-163).

### Une poursuite de la dégradation du déficit commercial

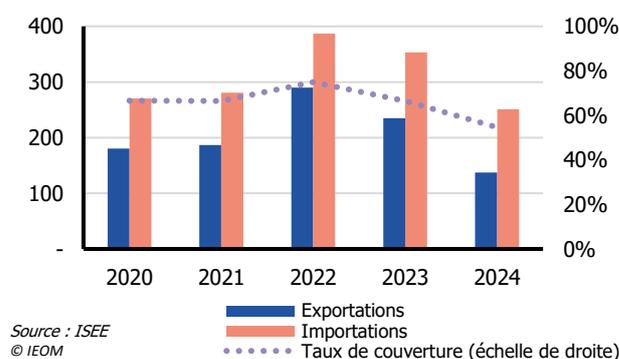
Les exportations diminuent en valeur en 2024 (-41,5 % par rapport à 2023, à 137,2 Md XPF). Elles sont composées à 88,0 % de produits de l'activité du nickel et sont pénalisées par un contexte de fort ralentissement de la production métallurgique, de blocages des sites miniers et de baisse des cours du nickel. Les ferronickels représentent 54,1 % des exportations du secteur, devant le NHC (22,6 %) et les minerais (23,2 %). Nettement plus modestes, les exportations de produits de la mer (crevettes notamment) augmentent de 25,2 % en valeur. Elles ne représentent toutefois que 1,5 % du total des exportations du territoire.

Les importations (251,1 Md XPF, CVS) diminuent moins que les exportations (-28,8 % en valeur). La baisse est

particulièrement significative (-43,9 %) pour les produits minéraux (incluant charbon, pétrole, etc.) qui représentent 23,2 % des importations. Cette baisse s'explique notamment par le net ralentissement de l'activité métallurgique qui est très énergivore.

Si le déficit commercial est relativement stable (113,9 Md XPF en 2024 contre 118,1 Md XPF en 2023), le taux de couverture des importations par les exportations se dégrade nettement (55 % en 2024 après 67 % en 2023).

**Echanges commerciaux**  
(en milliards XPF)



## Des situations très fortement dégradées dans tous les secteurs

### Une crise sans précédent pour la filière nickel

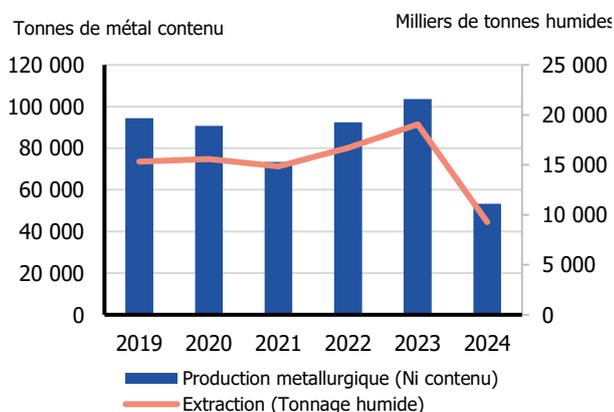
Après une année 2023 marquée par une production métallurgique record, l'année 2024 marque une rupture. KNS a cessé sa production dès février avant de licencier la majorité de son personnel quelques mois plus tard. La SLN et PRNC ont quant à elles été fortement affectées par les émeutes : la production de PRNC a été interrompue plus de 6 mois, tandis que la SLN a dû réduire durablement la puissance de ses fours, faute d'approvisionnement satisfaisant en minerais. Le pacte nickel proposé par l'État fin 2023 n'a pas été signé et les deux métallurgistes restants demeurent confrontés à des problèmes structurels majeurs (coût de l'énergie et de la

main d'œuvre, accès aux ressources minières), et à un manque de rentabilité.

Les désengagements des industriels actionnaires s'inscrivent dans un contexte de baisse des cours du nickel depuis plusieurs années. Le cours annuel moyen au LME recule de 22 % entre 2023 et 2024. Cette tendance s'inscrit dans un contexte de forte croissance de la production indonésienne et chinoise et de hausse des stocks.

En Nouvelle-Calédonie, après deux années consécutives de hausse, la production métallurgique recule de 48,6 % en 2024, pour s'établir à 53 327 tonnes de nickel contenu. La production de ferronickel diminue fortement (-47,8 %), tout comme celle de NHC (-50,2 %).

**Activité productive du nickel**



Dans le sillage de cette contraction, les exportations de produits métallurgiques enregistrent un repli de 45,0 % en volume sur l'année 2024. En valeur, la baisse est encore plus marquée sous l'effet du recul des cours, entraînant un repli de 52,1 % de la valeur exportée du nickel.

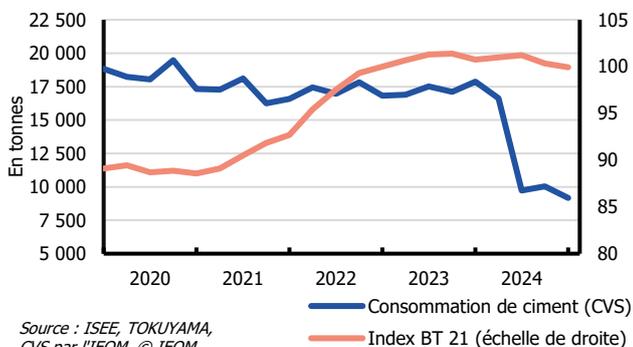
En 2024, l'extraction minière recule fortement (-51,3 % de tonnes humides extraites, après +14,8 % en 2023), en raison de blocages et destructions sur les sites miniers. La valeur totale des exportations de minerai suit la même tendance, en baisse de 48,0 % sur un an (-34,8 Md XPF).

## Le secteur du BTP à l'arrêt

La baisse de l'activité dans le secteur du BTP observée depuis plusieurs années s'accroît en 2024. La consommation de ciment s'effondre pour atteindre un plus bas depuis 1995 : elle se replie de 34,3 % en 2024. Les entrepreneurs interrogés par l'IEOM dans le cadre de son enquête de conjoncture font état d'une forte dégradation de leur activité en 2024 et de leurs prévisions d'investissement pour l'année à venir. Cette tendance se reflète dans le recul des soldes d'opinion, bien en deçà de leur moyenne de longue période au second semestre. Cette absence de dynamisme s'accompagne paradoxalement d'une forte diminution des défaillances d'entreprises dans le secteur de la construction (-45,1 % sur un an), en raison des mesures d'aides mises en place par les autorités publiques étatiques et locales.

L'indice BT 21 des prix de vente des matériaux de construction enregistre une baisse de 0,4 % en moyenne annuelle en 2024, confirmant la tendance générale observée de diminution de l'inflation.

Evolution des ventes de ciment et de l'index BT 21



## Nette baisse de la fréquentation touristique en 2024 après une année 2023 encourageante

Alors qu'elle avait progressivement retrouvé ses niveaux d'avant crise en 2023 grâce à la réouverture totale des frontières, la fréquentation touristique a connu une forte contraction en 2024 (fermeture prolongée de l'aéroport international suite aux émeutes, arrêt des rotations des compagnies aériennes Qantas et Air New Zealand, frilosité des touristes étrangers en lien avec la situation sécuritaire de l'île, etc).

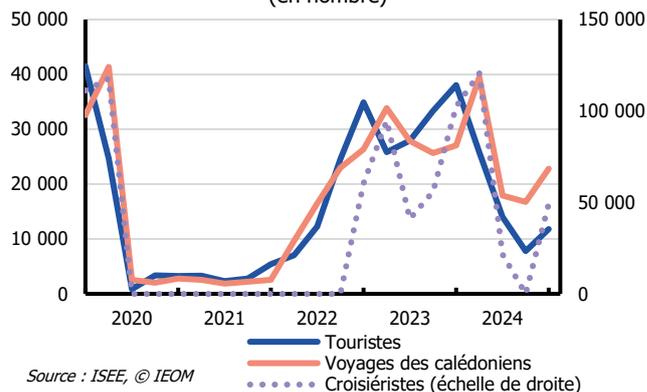
Malgré la reprise progressive des arrivées de paquebots, le tourisme de croisière connaît un net ralentissement en 2024. Seuls 64 bateaux de croisière et 191 528 croisiéristes ont fait escale sur le territoire, contre 118 bateaux et 343 703 passagers en 2023, soit une diminution de 39 paquebots et 102 467 croisiéristes sur l'année.

En 2024, le nombre de touristes de séjour (hors croisiéristes) a fortement reculé, atteignant 59 399 arrivées contre 125 097 en 2023. Bien qu'il demeure supérieur aux plus bas enregistrés durant la crise sanitaire, il reste bien inférieur à celui observé lors de la reprise de 2022 (78 749 touristes), faisant de 2024 la troisième année la plus faible en termes de fréquentation

touristique depuis 2013. Ce repli s'explique principalement par une diminution marquée du nombre de visiteurs en provenance d'Australie (-65,9 %), de Nouvelle-Zélande (-73,9 %), de Métropole (-41,8 %), et du Japon (-58,6 %).

Le solde d'opinion des chefs d'entreprise de l'hôtellerie et du tourisme se dégrade pour la deuxième année consécutive. Les perspectives d'activité sont également orientées à la baisse, comme indiqué par l'enquête ICA auprès des professionnels du secteur au dernier trimestre 2024.

Touristes (en nombre)

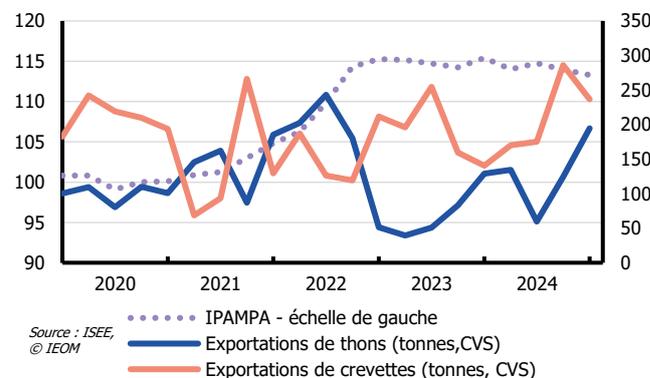


## Un secteur primaire affecté par des conditions climatiques exceptionnelles et des perspectives dégradées

Après être passée sous l'influence d'El Niño à la mi-2023, la Nouvelle-Calédonie a continué d'en ressentir les effets jusqu'en avril 2024, marquée par des vents soutenus et une aggravation de la sécheresse. Ce phénomène a ensuite cédé la place à des conditions climatiques neutres entre mai et novembre, avant l'apparition en décembre 2024 d'un nouvel épisode modéré de La Niña. L'année 2024 s'est distinguée comme étant la troisième année la plus chaude jamais observée en Nouvelle-Calédonie depuis le début des relevés météorologiques.

Les agriculteurs parviennent mieux à gérer la sécheresse (irrigation...) que les épisodes de forte pluviométrie.

Indicateurs du secteur primaire



Aussi, les autorisations d'importations de légumes ont diminué pour la deuxième année consécutive (7 849 tonnes autorisées à l'importation en 2024 contre 10 411 tonnes en 2023), tout comme les volumes réellement importés (-20,7 %). Les prix des légumes

progressent légèrement (+3,6 %), tandis que ceux des fruits reculent (-3,9 %). La filière viande a été confrontée à une double contrainte : d'une part, la sécheresse liée à El Niño a affecté le développement du bétail, et d'autre part, les perturbations causées par les émeutes de mai ont entravé le transport des animaux et entraîné un retard d'abattage. Les abattages de bovins ont donc chuté de 31,6 % sur l'année (données CVS).

La filière aquacole présente des indicateurs bien orientés en 2024 : les exportations de crevettes sont de nouveau en hausse (+68,6 % en glissement annuel), tout comme

les exportations de thon, qui après une année 2023 de nette contraction, sont également en forte augmentation (+51,0 % en glissement annuel).

Le coût des intrants, synthétisé par l'indice mensuel des prix d'achats des moyens de productions agricole (IPAMPA), est orienté à la baisse en 2024 (-0,8 % sur un an). Cependant, les professionnels du secteur décrivent des perspectives dégradées, tant sur l'activité que sur l'investissement et les effectifs, traduisant leur pessimisme.

## Un repli très marqué de l'activité bancaire

### L'assouplissement des conditions monétaires

Dans un contexte de net apaisement des tensions inflationnistes, l'IEOM a entamé un cycle de baisse d'environ 100 points de base de ses taux directeurs entre juin et décembre 2024 (ce mouvement s'est poursuivi début 2025). Pour rappel, l'IEOM avait laissé ses taux directeurs inchangés entre septembre 2023 et juin 2024.

Suite aux émeutes ayant frappé la Nouvelle-Calédonie et afin d'accompagner la mise en œuvre des mesures d'urgence prises par l'Etat pour répondre aux besoins de trésorerie des entreprises de Nouvelle-Calédonie, l'IEOM a décidé de mettre en place en juin 2024 un dispositif exceptionnel de crise dédié aux banques de Nouvelle-Calédonie (dénommé DEC-NC) sous forme d'une ligne de refinancement de maturité de 3 mois à un taux de 0 %. L'IEOM continue par ailleurs d'apporter des ressources au système bancaire dans un contexte de déficit entre les dépôts placés localement et les crédits de la place calédonienne (voir plus bas). L'encours de refinancement de l'IEOM pour la Nouvelle-Calédonie (lignes de refinancement et réescompte) s'établissait ainsi à 123 milliards XPF en décembre 2024.

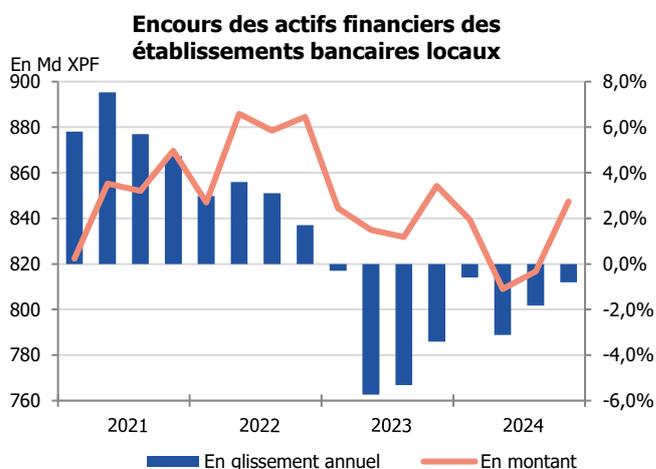
C'est dans un triple objectif de favoriser le développement économique, de contribuer à la stabilité des prix et d'assurer la liquidité monétaire de la zone, que s'est inscrite l'action de l'IEOM en 2024.

### Un modeste repli de l'encours des dépôts

Les émeutes du 13 mai 2024 ont affecté l'évolution de l'encours des actifs financiers détenus par les agents économiques des établissements bancaires installés localement<sup>1</sup>. Ces actifs ont enregistré un repli au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, avant de se reconstituer aux trimestres suivants.

Pendant les premières semaines de la crise, les agents économiques ont dû faire face à des pertes matérielles et de revenus les conduisant à utiliser leur trésorerie et épargne disponibles. Ces derniers ont par la suite souvent pu bénéficier de mesures de soutien (chômage partiel, reports d'échéances, fonds de soutien aux entreprises...) et, dans certains cas, du versement d'indemnités d'assurances. Certaines entreprises ont progressivement repris leur activité expliquant ainsi le

ralentissement du repli de l'encours des dépôts observé sur les deux derniers trimestres de l'année.



Source: SURFI, RUBA

© IEOM

Au 31 décembre 2024, les actifs financiers reculent de 0,8 % sur un an (soit -6,9 Md XPF).

Cette baisse est due essentiellement à celle des dépôts à vue des ménages (-10,0 %, soit -15,7 Md XPF) et de leurs livrets ordinaires (-12,9 %, soit -10,5 Md XPF). Elle est partiellement compensée par les dépôts à vue des « autres agents » composés notamment des collectivités locales et administrations (+23,6 %, soit +9,3 Md XPF), tandis que les dépôts des entreprises se sont stabilisés (+0,2 %), grâce à une légère hausse de leurs dépôts à vue (+0,7 %).

Par ailleurs, l'engouement des ménages pour les comptes à terme est moins fort en 2024 (+2,3 % sur un an au 31 décembre 2024, après +128,6 % à fin 2023), au profit des contrats d'assurance-vie, faisant office de placement refuge dans ce contexte incertain (+5,0 % à fin 2024, contre +0,9 % un an auparavant).

<sup>1</sup> Au 31 12 2024, l'encours des actifs des établissements bancaires non installés localement représente 39 % de l'encours total des

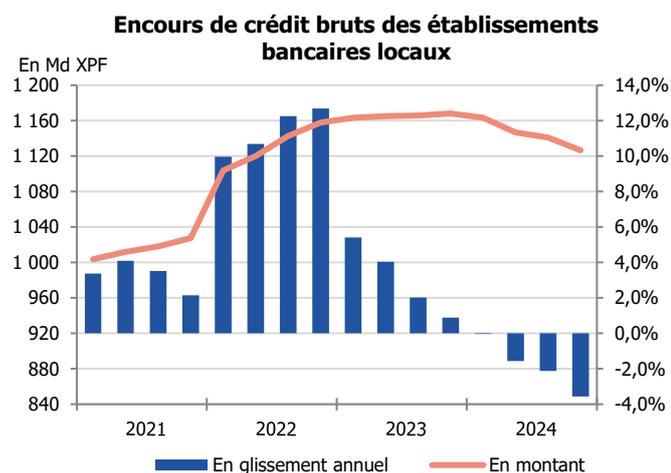
actifs. Il est composé principalement de dépôts des ménages sur des livrets ordinaires et de dépôts à vue des entreprises.

## Très nette contraction des encours de crédits

À fin décembre 2024, l'encours brut des crédits des établissements bancaires installés localement se contracte pour le troisième trimestre consécutif : -3,6 % par rapport à l'année précédente (soit -41,7 Md XPF), contre +0,9 % un an auparavant.

À fin 2024, les entreprises et les ménages sont davantage impactés que les collectivités locales, enregistrant des baisses respectives de leur encours sain de -7,6 %, -6,8 % et -1,5 % sur un an. Au 31 décembre 2024, ils représentent respectivement, 40 % (entreprises), 44 % (ménages) et 15 % (collectivités locales) de l'encours de crédits sains des établissements bancaires installés localement.

Par nature de crédit, ce sont les crédits à l'habitat des ménages qui se replient le plus fortement (-5,6 % soit -23,7 Md XPF) suivis des crédits d'investissement (-6,3 %, soit -14,3 Md XPF), des crédits à la consommation (-14,9 % soit -9,5 Md XPF), des crédits d'exploitation des entreprises (-8,2 % soit -8,7 Md XPF) et dans une moindre mesure des crédits d'investissement des collectivités locales (-2,1 %, soit -3,1 Md XPF).



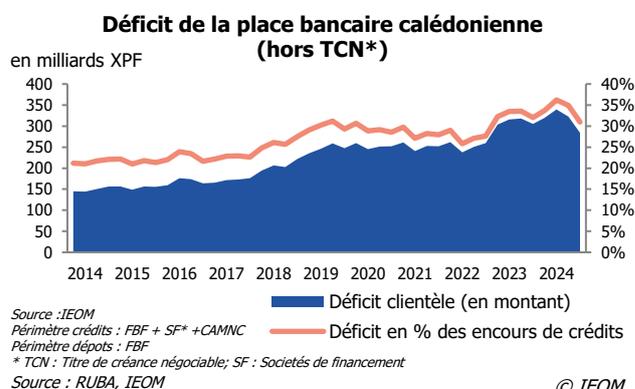
## Une forte augmentation des créances douteuses

Conséquence notamment des nombreuses destructions d'entreprises, des pertes d'emploi induites et d'une activité économique restée atone, la qualité du

portefeuille des établissements financiers de la place continue de se détériorer en 2024. Les créances douteuses nettes totales enregistrent au terme de l'année 2024 une forte hausse : +58,2 % sur un an (soit +18,1 Md XPF), portant le taux de créances douteuses à 7,69 % au 31 décembre 2024 (contre 5,17 % à fin 2023). L'augmentation des créances douteuses nettes est tirée par celle des entreprises (+78,7 %, soit +11,7 Md XPF) et dans une moindre mesure des ménages (+85,2 %, soit 6,2 Md XPF). Les provisions progressent de 27,5 % sur un an. La hausse de ces dernières étant moindre que celle des créances douteuses nettes, le taux de provision recule à 43,29 % (après 48,65 % à fin 2023).

## Amélioration du déficit clientèle des établissements bancaires locaux

De manière structurelle, les dépôts collectés par les établissements financiers calédoniens ne couvrent pas la production de crédits, générant un solde clientèle<sup>2</sup> de la place bancaire déficitaire (périmètre : banques FBF, sociétés de financement et CAMNC).



Après plusieurs années de dégradation, ce déficit s'améliore modestement en 2024, s'établissant à 283,6 Md XPF au 31 décembre 2024 (soit une amélioration de 21,7 Md XPF sur un an). Cette amélioration s'explique par une baisse de l'encours de dépôts (-15,1 Md XPF) moins marquée que celle de l'encours de crédits (-36,8 Md XPF).

Afin de financer leur déficit emplois-ressources, les banques ont principalement recours au refinancement auprès de l'IEOM, qui contribue à la couverture d'une large partie de ce déficit, et à des emprunts interbancaires auprès d'acteurs bancaires hexagonaux principalement. De manière plus marginale, certaines ont également parfois recours à la collecte de dépôts hors zone.

<sup>2</sup> Le solde clientèle est égal à [encours des crédits bruts – encours des dépôts placés localement] de la clientèle non financière

## Des perspectives 2025 fragiles et incertaines

L'année 2024 a débuté dans un contexte de grave crise du secteur du nickel et de montée des tensions institutionnelles et politiques. Ces dernières ont débouché à partir du 13 mai sur des émeutes insurrectionnelles inédites, affectant profondément la Nouvelle-Calédonie. Si le bilan économique est encore en cours d'évaluation, l'année 2024 s'est avant tout caractérisée par un effondrement sans précédent du climat des affaires calédonien.

De nombreux indicateurs témoignent de cet effondrement : destructions d'emplois, repli de la consommation, hausse des indicateurs de vulnérabilité des ménages, forte contraction de l'activité bancaire, dégradation du déficit commercial... Les professionnels interrogés, tous secteurs confondus, décrivent des perspectives très dégradées pour les prochains mois (prévisions d'activité en contraction, tensions sur la trésorerie, pessimisme sur l'évolution des effectifs et l'investissement...).

Ces événements ont également fortement dégradé la situation des finances publiques du territoire, alors même que les marges de manœuvre budgétaires étaient considérablement réduites. Sans le soutien financier de l'État français, la continuité des services publics n'aurait

pu être assurée (financement du chômage, du système de santé, de l'alimentation électrique, versement des retraites des fonctionnaires...). Une partie de ces aides a été conditionnée à des réformes structurelles indispensables pour garantir la soutenabilité des finances publiques calédoniennes.

En 2025, la Nouvelle-Calédonie va devoir faire face à des défis majeurs. L'un d'entre eux concerne le secteur du nickel. La baisse continue des cours sur les marchés internationaux a cristallisé les difficultés structurelles des métallurgistes calédoniens. La concurrence croissante des producteurs asiatiques, la réorientation de la demande mondiale sur des produits destinés aux batteries électriques et le retour de tensions géopolitiques majeures impliquent une réflexion stratégique en profondeur à l'échelle du secteur.

Enfin, 2025 marque le retour des discussions politiques et institutionnelles. Si l'ensemble des acteurs politiques se sont retrouvés à la table des discussions, l'absence de visibilité et d'espoir d'un accord à court terme continue de peser sur des acteurs économiques considérablement fragilisés.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication : F. Dufresne ■ Responsable de la rédaction : J. Charbonneau

Rédaction : J. Charbonneau, D. Chatelain, A. Huc, A. Miloud, A. Ovinet